

DELIBERATION CFVU 085-2019

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire le 7 Octobre 2019.

Objet de la délibération : Création du D.U. Management des destinations touristiques - ESTHUA

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 17 octobre 2019 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création du D.U. est approuvée, sous réserve de mentionner que les dispenses de cours ne sont pas autorisées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Fait à Angers, le 17 octobre 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire
de l'Université d'Angers*



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 26 Octobre 2019

D.U. MANAGEMENT DES DESTINATIONS TOURISTIQUES

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

		Avis Favorable/Défavorable /Recommandation	
Avis de la cellule APOGEE	Tableau de modélisation	Favorable	En date du : 12 septembre 2019
Vote du Conseil d'UFR	Maquette complète	Favorable	En date du : 27 septembre 2019
Vote de la CFVU	Maquette complète		En date du :
Vote du CA	Maquette complète		En date du :

Reçu aux services centraux le

Identification

I COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : UFR ESTHUA Tourisme-Culture

Contact : Philippe Violier

Téléphone :

E-mail : philippe.violier@univ-angers.fr

I COMPOSANTE ASSOCIEE : AUCUNE

I AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION) : AUCUNE

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

I PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) : NON CONCERNE

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	EPCI (Établissement public de coopération intercommunale, SPL (Société publique locale)

I MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU : NON CONCERNE

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

I ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
VIOLIER Philippe	UA Esthua	MCF/directeur ESTHUA	0244688164	Philippe.violier@univ-angers.fr

I DATE D'OUVERTURE :

Année Universitaire : 2019/2020

Début des cours : 2019

I LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU : NON CONCERNE

I CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
UA UFR ESTHUA	Christelle BOULICAUT Christelle.boulicaut@univ-angers.fr 06 48 28 60 61	Séverine Planchenault severine.planchenault@univ-angers.fr 02 44 68 86 85

Contexte / Opportunité / Originalité

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, politique de la composante, étude de besoins des professionnels, réseaux, étude de la concurrence, différenciation, bénéfices)

Historique :

L'ESTHUA forme depuis 36 années aux métiers du Tourisme. La question de l'évolution touristique a toujours été une thématique traitée dans les enseignements et la recherche.

Contexte :

La loi NOTRe du 07 août 2015 a transféré aux EPCI bon nombre de compétences qui étaient auparavant demandées aux communes sans pour autant déplacer le personnel compétent au sein de ces EPCI.

A ce jour, Outre les compétences optionnelles, les EPCI dont communautés de commune et communautés d'agglomération ont des compétences obligatoires dont celle de la Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme. Elles peuvent déléguer ces compétences aux SPL (société publiques locales)

Cette compétence obligatoire fait appel à de nombreuses compétences professionnelles individuelles et collectives que le personnel (EPCI, SPL) se doit d'acquérir pour préserver ou développer l'attractivité touristique.

Ces personnes proviennent de différents horizons dont des personnes issues des offices du tourisme. Ce personnel semble avoir une profonde connaissance du numérique utile au développement de l'activité de touristique mais semblent avoir un manquement en terme de management des destinations touristiques.

L'objectif de l'ESTHUA est d'apporter à ce public les connaissances et compétences nécessaires en management des destinations touristiques afin de leur permettre de travailler plus efficacement pour la valorisation le territoire.

Opportunité/originalité.

Les potentiels apprenants contactés lors de la phase de qualification du projet ont fait part de leur intérêt pour cette formation. Toutefois un point important a été soulevé : Les agents ou salariés n'ont que très peu de temps à accorder à la formation du fait de la charge importante de travail.

Ce Diplôme d'université a donc pour particularité de coupler des cours en présentiel et des cours en Distanciel permettant ainsi de minimiser l'absence des apprenants de leur lieu de travail.

- Les cours en présentiel permettent d'acquérir la théorie et de participer à des séminaires de réflexions.
- Les cours en Distanciel permettent à chaque apprenant d'adapter le rythme des apprentissages à sa pratique professionnelle.
- Ce DU pourra être intégré au Master Tourisme comme option du parcours type MASTER Parcours Aménagement Touristique et Développement des Destinations : après l'obtention du DU, le stagiaire pourra faire acte de candidature en 2^e année de ce master pour suivre un module spécifique mémoire de recherche dont la validation permettra l'obtention du master (conditions à définir).

Partenariat : Partenariat sollicité auprès de la future fédération des institutions françaises du tourisme (regroupement en cours de la Fédération Nationale des Offices de Tourisme (niveau intercommunal), de Destination et Territoires (niveau des départements) et de la fédérations des Comités Régionaux de Tourisme).

Ces partenariats institutionnels nous permettront de profiter d'un relais de communication.

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

I STATISTIQUES : NON CONCERNE

	2006/2007		2007/2008		2008/2009	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue						
Formation Initiale						

I CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR			
Date de passage du CFVU			
Date de passage au CA			

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation

X Formation Initiale X Formation Continue

Code NAF

Code NAF :

Code NSF : 334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode : 42638 - développement touristique

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

Le diplôme d'Université s'adresse aux :

- Dirigeants du tourisme sur un territoire (SPL, communautés de communes)
- Dirigeants, Créateurs d'entreprise dans le tourisme

Pré requis nécessaire :

Diplôme niveau M1 ou L3+expérience professionnelle justifiée lors de la candidature

Niveau d'entrée au diplôme

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3) I (Bac+4 ou 5) X Hors niveau

Niveau de sortie au diplôme

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+3) I (Bac+4 ou 5) X Hors niveau

Cycle du diplôme

1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) x 3^{ème} cycle (Doctorat)

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 20

Seuil d'ouverture (effectif minimum) :

nb. stagiaires

FC Financement org. tiers	5
FC financement individuels, demandeurs d'emploi financés	0
demandeur d'emplois non financés	0
Etudiants formation initiale	0
FC inscription par modules	0

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Violier Philippe Président	Angers	PR	Philippe.violier@uni-angers.fr
Ducroquet Aude	Angers	MC	Aude.ducroquet@univ-angers.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats FC seront informés de la décision de la commission par le service FC. Les candidats étudiants seront informés de la décision de la commission par la scolarité de la composante.

Dispenses de cours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses de cours possible pour cette formation**

OUI

NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

- Comprendre la notion d'attractivité touristique, comment faire perdurer cette attractivité, la faire évoluer et/ ou la faire rebondir.
- Savoir saisir l'air du temps pour adapter sa stratégie de développement sur les nouvelles tendances en matière de tourisme
- Savoir changer si besoin son positionnement économique

Compétences visées par l'obtention du diplôme

- Contextualiser son activité dans le domaine du tourisme
- Manager une équipe
- Prendre du recul sur les postulats de base en tourisme pour mieux décider
- Prendre les bonnes décisions au regard des tendances actuelles du tourisme
- Collecter, saisir et analyser les données au service de du développement de l'activité touristique
- Identifier et Utiliser les techniques d'innovation au service d'un projet de développement
- Identifier, Développer et Mettre en œuvre une stratégie de développement touristique
- Faire connaître sa stratégie et promouvoir son territoire

Métiers/Profils concernés par la formation

- Dirigeants du tourisme sur un territoire (SPL, communautés de communes)
- Dirigeants, Créateurs d'entreprise dans le tourisme
- Créateur ou repreneur d'entreprises touristiques
- Manager dans le secteur du tourisme
- Chargé de mission dans le secteur touristique

Organisation de la formation

Durée totale de la formation (nombre d'heures en face à face) : entre 216h (6 modules de 36h) et 248h (tous les modules hors mémoire) répartis de la manière suivante :

- Enseignements théorique et pratique en présentiel : 72h (6 modules) et 104h (tous les modules hors mémoire)
- Autres (simulation, e-learning...) : 144h (tous les modules hors mémoire)

Stage ou mission professionnelle (module 9)

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire

Autre : la formule des modules cumulables permet des parcours individualisés

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

Début : décembre 2019

Fin : A définir

PROGRAMME DETAILLE

Modules	Remarques	HCM	HTD	Rythme des cours	Objectifs pédagogiques
Module 1 Bases du Tourisme	module optionnel	16		cours sur une semaine	Acquérir les connaissances de base en tourisme
Module 2 Bases du Management	module optionnel	16		cours sur une semaine	Acquérir les compétences de bases en management
Module 3 Dynamique des destinations touristiques	module obligatoire	12	24	atelier sur une semaine 12h (2jours) ESTHUA, 24h (3 jours) à distance	Comprendre les principes de gestion des lieux touristiques et prendre du recul sur les postulats de base
Module 4 Dynamique des clusters et des Systèmes Toursitiques Localisés	module obligatoire	12	24	atelier sur une semaine 12h (2jours) ESTHUA, 24h (3 jours) à distance	Connaitre les nouvelles tendances touristiques
Module 5 Constitution et exploitation de bases de données	module obligatoire	12	24	atelier sur une semaine 12h (2jours) ESTHUA, 24h (3 jours) à distance	Etre en mesure de gérer une base de donnée pour servir les développement touristique
Module 6 Créativité	module obligatoire	12	24	atelier sur une semaine 12h (2jours) ESTHUA, 24h (3 jours) à distance	Identifier et Utiliser les techniques d'innovation au service d'un projet de développement
Module 7 Stratégie	module obligatoire	12	24	atelier sur une semaine 12h (2jours) ESTHUA, 24h (3 jours) à distance	Identifier, Développer et Mettre en œuvre une stratégie de développement touristique
Module 8 Marketing Communication	module obligatoire	12	24	atelier sur une semaine 12h (2jours) ESTHUA, 24h (3 jours) à distance	Faire connaitre sa stratégie et promouvoir son territoire
Module 9 Stage ou mission professionnelle	module obligatoire			Stage ou mission professionnelle	

MODELISATION APOGEE

Une seule note sera saisie pour chaque module.

Compensation des modules entre eux (10 de moyenne pour validation)

Une note de module < 08 bloque la compensation (note <8 est éliminatoire)

Intitulés de l'élément	Code Nature	Participe charges	Nbre d'heures			Session 1				Session 2		Remarques (Etablissements co-habilités; cours communs)
		O/N	CM	TD	Total	Assidu		Dispensé assiduité		CT		
			Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud	CC		CT		CT		
						Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	
Module 1 Bases du Tourisme	MOD	O	16		16	non évalué						module optionnel
Module 2 Bases du Management	MOD	O	16		16	non évalué						module optionnel
Module 3 Dynamique des destinations touristiques	MOD	O	12	24	36	dossier	3	dossier	3	ORAL	1	module obligatoire
Module 4 Dynamique des clusters et des Systèmes Touristiques Localisés	MOD	O	12	24	36	dossier	3	dossier	3			module obligatoire
Module 5 Constitution et exploitation de bases de données	MOD	O	12	24	36	dossier	3	dossier	3			module obligatoire
Module 6 Créativité	MOD	O	12	24	36	dossier	3	dossier	3			module obligatoire
Module 7 Stratégie	MOD	O	12	24	36	dossier	3	dossier	3			module obligatoire
Module 8 Marketing Communication	MOD	O	12	24	36	dossier	3	dossier	3			module obligatoire
Module 9 Stage ou mission professionnelle	MOD	O				dossier	3	dossier	3			module obligatoire. Note entreprise 60%, Rapport de stage ou de mission 40%

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique : Philippe Viollier

Module 1 Bases du Tourisme	Enseignant UA
Module 2 Bases du Management	Enseignant UA
Module 3 Dynamique des destinations touristiques	Enseignant UA
Module 4 Dynamique des clusters et des Systèmes Touristiques Localisés	Enseignant UA
Module 5 Constitution et exploitation de bases de données	Directeur dpt Info UA
Module 6 Créativité	Enseignant UA (ISTIA)
Module 7 Stratégie	Enseignant UA
Module 8 Marketing Communication	Enseignant UA
Module 9 stage ou mission professionnelle	Equipe pédagogique

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Formation certifiante modulaire.

Méthodes pédagogiques : séminaires de réflexion couplés à des apports théoriques

Les modules M1 et M2 sont des modules théoriques de 16h chacun et restent optionnel pour le DU.

Le module M9 situation professionnelle réalisée :

- soit dans la structure du stagiaire en situation d'emploi
- soit en stage avec convention d'une durée minimale de six mois

Les autres modules (M2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) sont essentiels pour le DU et durent 36h décomposées ainsi :

- Présentiel pour apport des notions : 6h
- Distanciel pour travail sur sa problématique ou cours à distance : 24h
- Présentiel pour restitution et analyse et bilan : 6h

MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES ET DE VALIDATION

I EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire). Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ? (Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)

Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Module 1 Bases du Tourisme	x	Non évalué	x
Module 2 Bases du Management	x	Non évalué	x
Module 3 Dynamique des destinations touristiques	3	Dossier	CC
Module 4 Dynamique des clusters et des Systèmes Touristiques Localisés	3	Dossier	CC
Module 5 Constitution et exploitation de bases de données	3	Dossier	CC
Module 6 Créativité	3	Dossier	CC
Module 7 Stratégie	3	Dossier	CC
Module 8 Marketing Communication	3	Dossier	CC
Module 9 Stage	3	Note entreprise 60% Rapport de stage 40%	CC

Commission pédagogique suivante :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Violier Philippe Président	Angers	PR	Philippe.violier@uni-angers.fr
Ducroquet Aude	Angers	MC	Aude.ducroquet@univ-angers.fr
Duval Béatrice	Angers	PR	Beatrice.duvaluniv-angers.fr
Samier Henri	Angers		Henri.samier@univ-angers.fr

Tutorat : le tutorat est assuré par chaque intervenant de chaque module

Jury de soutenance :

Le jury de soutenance est obligatoirement composé de deux enseignants chercheurs. Ces derniers sont désignés en fonction de l'orientation du mémoire de recherche par la commission pédagogique.

I CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Pour obtention du Diplôme d'Université :

7 Modules obligatoires (M3+M4+M5+M6+M7+M8+M9) + 2 Modules Optionnels non obligatoires (M1, M2)

Le DU sera obtenu si la moyenne des notes de l'ensemble des modules obligatoires est supérieure à 10. Une session de rattrapage sera proposée.

Les règles d'examen du Master Mention Tourisme de l'Université d'Angers s'appliquent, à savoir notamment la compensation est bloquée lorsque la note moyenne d'un module est inférieure à 8.

Le DU pourra être mené pendant deux années universitaires, l'apprenant pourra donc valider une partie des MODULES lors de la première année et le reste lors de la seconde année

l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

I COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Pour information : Composition du jury de l'examen

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Violier Philippe Président	Angers	PR	Philippe.violier@uni-angers.fr
Ducroquet Aude	Angers	MC	Aude.ducroquet@univ-angers.fr
Duval Béatrice	Angers	PR	Beatrice.duvaluniv-angers.fr
Samier Henri	Angers	MC	Henri.samier@univ-angers.fr

I SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Une seconde session est organisée en septembre de chaque année. Elle comprend un grand oral dont l'orientation sera choisie par la commission pédagogique en fonction des faiblesses constatées en première session.

Inscription au RNCP / A L'INVENTAIRE

RNCP : **Oui** **Non** **En cours**

Inventaire : **Oui** **Non** **En cours**

Tarif

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Tarifs pour le parcours DU complet incluant les 2 modules optionnels

Etudiants : 150 €

Stagiaires de la formation professionnelle :

- Financement individuel : 1500 €
- Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 5000 € - sans modules 1&2 : 4500€

Tarif au module (Pas de Droits Universitaires):

Etudiants : 50€ par module

Stagiaires de la formation professionnelle :

- 650€ par module, pour les modules M3 à M9
- 300€ par module, pour les modules M1 et M2

BUDGET PRÉVISIONNEL

Budget avec le nombre minimum de stagiaire (5 DU complet sans modules optionnels) :



DU Management des destinations touristiques

MAJ 18/07/2019

		Niveau	L & LP	M	Validité
				1	1
RECETTES					22 500,00 €
		nb. stagiaires	Tarif *	Total	
	Financement org. tiers	5	4 500,00 €	22 500,00 €	
	financement individuels, demandeurs d'emploi financés	0	1 500 €	- €	
	demandeur d'emplois non financés				
	formation initiale	0	150,00 €	- €	
	inscription par modules (M1, M2)	0	300 €	- €	
	inscription par modules (M3-10)	0	650 €	- €	
	Total :	5		22 500,00 €	
	total hors modules	5			
	Total droits universitaires en sus			1 215,00 €	
DÉPENSES (personnel+fonctionnement+ logistique)					14 700,68 €
>> Poste personnel enseignants					
		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	7		10,5	456,54 €
642	Autres intervenants: heures vacation			0	- €
	Sous-total	7	0	10,5	456,54 €
		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	72	144	252	10 956,96 €
	professeur des universités (h. service)			0	0,00 €
	maître de conférence (h. service)			0	0,00 €
	professeur EPS (h. service)			0	0,00 €
	professeur agrégé (h. service)			0	0,00 €
	professeur certifié (h. service)			0	0,00 €
	professeur des lycées professionnel (h. service)			0	0,00 €
642	Autre intervenant (heures vacation)			0	0,00 €
	Sous-total	72	144	252	10 956,96 €
		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
642	Enseignants titulaires (heures complémentaires)		0	0	
	Autre intervenant (heures vacation)		0	0	
	Sous-total	0	0	0	0,00 €
		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)			0	0,00 €
642	vacation			0	0,00 €
	Sous-total	0	0	0	0,00 €
		nb étudiants	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	5	3	15	652,20 €
642	Autre intervenant (heures vacation)			0	0,00 €
	Sous-total	5	3	15	652,20 €
		nb. jours	tarif journalier		
	Intervenant				- €
		nbre examen	nbre d'heure td/examen	nb. heures éq.TD	
	Enseignants titulaires (heures complémentaires)			0	- €
	Autre intervenant (heures vacation)			0	- €
	Sous-total	0	0	0	- €
		Total poste personnel :		278	12 065,70 €
>> Fonctionnement					
606	Achat, fourniture et matériaux + frais structure) Logistique :	0,00 €			
	frais scolarité et gestion administrative de la formation	1 447,56 €			
618	Reproduction, numérisation et diffusion des documents pédagogiques – plateforme numérique	600,00 €			
623	Publicité / Communication (plaquette, diffusion, communication)	217,40 €			
624	frais remise de diplôme	270,00 €			
625	Déplacement, missions, réception frais de déplacement pour les cours (si ceux-ci ne sont pas inclus dans la rémunération): chacun pour ses intervenants	0,00 €			
626	Frais postaux	100,00 €			
	frais transport visites en entreprises	0,00 €			
628	Divers				
	Total fonctionnement :	2 634,96 €			
	bilan financier				7 799,34 €
	Contribution FC	Contribution FC	20%		4 500,00 €
	DIFFÉRENTIEL pour la Composante				3 299,34 €

Marketing/Communication/Commercialisation

La communication sera réalisée par le service DFC ainsi que par les partenaires institutionnels présentés dans cette maquette. **Projet de plaquette commerciale :**



ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE

Lieu de la formation

Université d'Angers/ ESTHUA

Contacts

ESTHUA : Bougues Priscilla,
priscilla.bougue@univ-angers.fr
DFC : Severine planchenault,
severine.planchenault@univ-angers.fr

Responsable de la formation

Philippe Violier (co-responsable pédagogique)
Aude Ducroquet (co-responsable pédagogique)

Adresses web

www.univ-angers.fr/esthua

Management des Destinations Touristiques

Présentation

Vous exercez au sein d'une collectivité territoriale, d'une SPL ou d'une entreprise en charge du tourisme et vous souhaitez comprendre les leviers pour développer le tourisme territorial ou développer votre chiffre d'affaire? Vous souhaitez comprendre comment et quelle diversification fera perdurer le tourisme sur votre territoire ou bien comment faire pour changer de modèle économique ?

L'ESTHUA vous propose cette formation unique regroupant des modules d'information, d'acquisition de compétence méthodologiques, d'outils pratiques et des modules de travail collaboratifs au cours desquels vous allez construire et optimiser concrètement votre propre plan stratégique.

Le DU Management des destinations Touristiques est accessible à partir de décembre 2019.

Il est également possible de choisir à la carte les modules qui vous intéressent.

Objectifs

Le Diplôme d'Université **Management des destinations Touristiques** présente plusieurs intérêts :

- Comprendre les bases de l'activité Touristique et du Management pour une meilleure gestion
- Prendre du recul sur les postulats de base : trop de touristes tue-t-il vraiment le tourisme ?
- Observer les pratiques gagnantes et intégrer les leviers de succès permettant de faire perdurer le tourisme
- Découvrir les voies d'innovation pour entreprendre dans une activité touristique rentable
- Intégrer la gestion des données comme une clé de gestion efficace
- Développer son attractivité grâce au marketing et à la communication
- Travailler sur le projet de chacun en séances de créativité collaboratives
- Permettre aux professionnels du tourisme de découvrir les bases méthodologiques solides pour mettre en œuvre une stratégie territoriale.

Aide à la réussite

- Séminaires de réflexion collective
- Pédagogie par projet.

Poursuite d'étude | Insertion professionnelle

- L'obtention de ce Diplôme d'Université permet la candidature au Master 2 Tourisme, parcours Aménagement Touristique et Développement des destinations de l'Université d'Angers. Pour ce faire, après validation du Diplôme d'Université, le candidat peut solliciter l'inscription en 2e année du master. Un module complémentaire "Mémoire de recherche" sera alors obligatoire pour l'obtention du master.

Public visé

- Dirigeants du tourisme sur un territoire (SPL, communautés de communes)
- Dirigeants, Créateurs d'entreprise dans le tourisme
- Niveau requis: master 1 ou L3 + expérience professionnelle

— Programme

M1 : Module 1 Bases du Tourisme 16h (Module Optionnel)

M2 : Module 2 Bases du Management 16h (Module Optionnel)

M3 : Module 3 Dynamique des destinations touristiques 36h

Définition
Gouvernance
Déconstruction de Butler
Mais risques (internes au tourisme)
Changement pratiques
Usure du temps
Autre (changement climatique)
Comment échapper
Diversification interne
Diversification externe
Mutation

M4 : Module 4 Dynamique des Clusters et des systèmes touristiques localisés 36h

Concepts (cluster, grappe, district système touristique localisé)
Effets économiques
Freins culturels et sociaux
Typologie

M5 : Module 5 Constitution et exploitation de bases de données 36h

M6 : Module 6 Techniques de Créativité 36h

Connaître le processus créatif
Mettre en place un processus de créativité
Comprendre l'intuition
Mettre en place une veille pour s'inspirer
Savoir manager la créativité
Faire émerger des idées nouvelles et les formaliser sous la forme de fiche-idées
Maximiser le nombre et la diversité des idées.

M7 : Module 7 Stratégie 36h

Concevoir une stratégie
Mettre en œuvre la stratégie
Accompagner la stratégie

M8 : Module 8 Marketing Communication 36h

M9 : Module 9 Stage

— À noter

Pour obtention du Diplôme d'Université : 7 Modules obligatoires (M3+M4+M5+M6+M7+M8+M9) + Modules optionnels non obligatoires (M1, M2)

- **Candidature** : Direction de la formation continue pour les actifs et ESTHUA (e-candidature) pour les étudiants
- **Date limite des candidatures** : octobre de chaque année
- **Début de la formation** : décembre de chaque année
- **Coût de la formation** :
Parcours DU complet avec modules optionnels (hors Droits universitaires) : 5000€ / sans modules optionnels : 4500€.
Modulaire (pas de droits Universitaires : 650€ par module (tarif spécifique 300€ par module optionnel - modules 1 et 2).

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

- - : Très insatisfait - : Plutôt insatisfait + : Plutôt satisfait ++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	- -	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	- -	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	- -	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? (Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).				